

Berne, juillet 2000

Aux personnes intéressées par le  
Programme Campus virtuel suisse

---

### **Campus virtuel suisse - Appel aux propositions 2<sup>ème</sup> série**

Mesdames, Messieurs,

Le programme fédéral Campus virtuel suisse, approuvé par les Chambres fédérales en octobre 1999, vise à promouvoir les nouvelles technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement supérieur. Il concerne le domaine des hautes écoles dans son ensemble (universités, écoles polytechniques fédérales, hautes écoles spécialisées). Son exécution a été confiée à la Conférence universitaire suisse.

A l'issue d'un processus de sélection en deux phases, une première série de projets Campus virtuel suisse a pu démarrer au début juillet. L'appel aux propositions pour une deuxième série de projets peut maintenant être lancé. Les projets qui seront sélectionnés au cours de cette seconde phase du programme pourront démarrer au printemps 2001.

Un crédit fédéral d'environ 10 millions de francs, alloué dans le cadre des contributions liées à des projets selon la nouvelle LAU, permettra de soutenir les nouveaux projets des universités. Les universités et les cantons qui en ont la charge devront participer au coût des projets à raison de 50 pour cent au moins. Les EPF et les HES participeront au développement du Campus virtuel suisse avec leurs propres moyens financiers.

La brochure ci-jointe "2<sup>ème</sup> appel aux propositions", qui renseigne sur les objectifs et la structure du programme, précise les conditions de participation et contient des instructions pour les auteurs des projets. La date limite pour la remise des esquisses de projet - exemplaire papier et version électronique - à la Conférence universitaire suisse, est fixée **au 16 octobre 2000** (timbre postal). Merci de bien vouloir respecter ce délai.

Des exemplaires supplémentaires de la brochure peuvent être obtenus auprès du secrétariat de la Conférence universitaire suisse. Le formulaire officiel ainsi que la brochure peuvent également être téléchargés directement à partir du site web [www.virtualcampus.ch](http://www.virtualcampus.ch).

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, nos meilleures salutations.

J.-M. Barras,  
Secrétaire général adjoint

**Annexe mentionnée**